

**Sujet :** [INTERNET] enquête

**De :** "> Patrick Ledoux (par Internet)" <ledoux.patrickclaud@gmail.com>

**Date :** 29/09/2017 20:27

**Pour :** ddcsp-ep-carriere-pouignystpierre@indre.gouv.fr

Monsieur le Commissaire,

En vous priant de trouver ci-joint un courrier concernant votre enquête, merci de bien vouloir le prendre en compte,

M.sls

Patrick Ledoux

-- Pièces jointes : 

---

Carrières Pouigny.pdf

264 Ko

**Patrick Ledoux**

Le Blanc, le 27 Septembre 2017

Domaine de la Martellerie

36300 Le Blanc

**Monsieur le Commissaire Enquêteur**

**Hubert Jouot**

Monsieur,

Vous avez été chargé d'enquête publique quand au projet de réalisation d'une carrière de calcaire sur la commune de Pouligny St Pierre.

Tous les natifs de cette région de Brenne ont adhéré depuis sa création à l'évolution du parc régional naturel de la Brenne. Nous sommes doublement étonnés de la légèreté avec laquelle des élus locaux concernés ont pu laisser prospérer ce type de projet totalement incohérent avec les attentes de préservation du patrimoine local dûment règlementées par une multitude de textes de préservation de cette nature exceptionnelle. De part l'inconséquence administrative que vous ne manquerez pas de relever puisque la charte du parc naturel régional dont Pouligny fait partie intégrante stipule une obligation d'avis préalable de la part du parc régional délégataire de la préservation de cet ensemble cohérent et gardien de la finalité légitime des subventions Européennes qui lui ont été accordées depuis le départ. Le conseil Européen devrait aussi être saisi de cette tentative de destruction de son action directe sur la région.

Toute idée de création de richesse locale doit être prise en compte dans cet ensemble naturel exceptionnel, ce projet n'apporte rien que de la spéculation de court terme à une entreprise extérieure au département mais risquerait aussi de détruire bien plus en impact de long terme que les quelques maigres revenus communaux de taxations foncières de court terme envisagés par cette commune inconséquente qui a laissé prospérer un sujet néfaste.

La charge symbolique d'un travail de plus de trente ans de préservation de cet ensemble avec qui plus est la cohérence d'un parc naturel régional reconnu ne peut pas être passée par pertes et profits au bénéfice bien maigre d'un seul voir de quelques élus, de faible vision, qui devront répondre d'une faute grave devant ce patrimoine qu'ils ne méritent pas.

Nous vous demandons donc, Monsieur le Commissaire enquêteur, de bien vouloir prendre en compte et rendre compte de la politique de conservation de long terme de notre patrimoine, cet investissement collectif, son entretien, ses retombées directes économiques en progression sur notre région contre une implantation iconoclaste de faible envergure, pleine de nuisance, d'un dossier de lobbyistes qui n'a rien à faire chez nous qui va tout bonnement à rebours de la réinstallation d'une économie rurale évidente.

Veillez agréer, Monsieur le commissaire, l'expression de nos salutations distinguées.

Patrick Ledoux